

<b>Numéro dans le SI local :</b>	0986
<b>Référence GESUP :</b>	0986
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	17-Philosophie
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Histoire de la philosophie ancienne
<b>Job profile :</b>	History of ancient philosophy
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Philosophy
<b>Implantation du poste :</b>	0632035V - UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
<b>Localisation :</b>	CLERMONT-FERRAND
<b>Code postal de la localisation :</b>	63000
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE DRH - POLE RECRUTEMENT CS 60032 49, BD FRANCOIS MITTERRAND 63001 - CLERMONT FERRAND CEDEX 1
<b>Contact administratif :</b>	CAROLE LECAMUS
<b>N° de téléphone :</b>	COORDONNATRICE POLE RECRUTEMENT 04.73.40.63.28 04.73.17.73.91
<b>N° de Fax :</b>	04.73.17.72.01
<b>Email :</b>	recrutement-enseignant.drh@uca.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2019
<b>Mots-clés :</b>	philosophie ;
<b>Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :</b>	UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE LETTRES, CULTURE ET SCIENCES HUMAINES UFR LCSH
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	EA3297 (200014595U) - Philosophies et Rationalités (EA 3297)
<b>Dossier Papier</b>	OUI
<b>Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)</b>	NON
<b>Dossier transmis par courrier électronique</b>	NON e-mail gestionnaire
<b>Application spécifique</b>	NON URL application

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### PROFIL ENSEIGNEMENT DÉTAILLÉ :

La personne recrutée devra enseigner l'histoire de la philosophie ancienne à tous les niveaux de la Licence et du Master de philosophie. Elle interviendra aussi dans les cours de philosophie générale, ainsi que dans le cadre de la préparation à l'agrégation externe de philosophie, selon les besoins du département. La personne recrutée encadrera des travaux de recherche. Elle coordonnera et développera les relations avec le département de lettres classiques, au niveau de la Licence et au niveau du Master.

Etant donné la taille restreinte de l'équipe pédagogique, une forte implication dans le travail collectif du département et l'accompagnement des étudiants de tous niveaux est attendue.

La personne recrutée devra faire preuve d'intérêt pour les pédagogies actives et innovantes mettant l'étudiant au centre de l'apprentissage et mobilisant des approches hybrides qui intègrent les atouts du numérique; elle s'engagera dans les démarches programme et compétences. Des actions régulières de développement professionnel en pédagogie universitaire seront proposées par l'UCA.

Département d'enseignement, le cas échéant : Philosophie

Lieu(x) d'exercice : UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines

Équipe pédagogique :

Nom directeur du département ou du responsable enseignement : Vincent Gérard

☎ Directeur département : 0473346547

Mail directeur ou responsable : [Vincent.GERARD@uca.fr](mailto:Vincent.GERARD@uca.fr)

URL département le cas échéant : <https://lettres.uca.fr/l-ufr/equipes-pedagogiques/philosophie-28387.kjsp>

### PROFIL RECHERCHE DÉTAILLÉ :

La personne recrutée inscrira ses recherches sur la philosophie ancienne dans les activités relevant de l'axe 2 (Histoire des systèmes) du centre Philosophies et Rationalités (PHIER, EA 3297).

Des ouvertures vers les recherches conduites dans l'axe 1 (Philosophe des sciences) et/ou vers les recherches conduites dans l'axe 3 (Rationalités pratiques) seront considérées avec intérêt par le comité de sélection.

La personne recrutée aura à proposer et à organiser, dans le cadre du PHIER, des séminaires, des journées d'études et/ou des colloques contribuant à la visibilité et au rayonnement de la

philosophie ancienne au sein de l'Université Clermont Auvergne et au-delà. Elle aura également, toujours dans le cadre du PHIER, à proposer, coordonner et participer à des programmes de recherches régionaux, nationaux, internationaux.

Nom du laboratoire : Philosophies et Rationalités (PHIER, EA 3297).

Lieu d'exercice : MSH, 4 rue Ledru, 63000 Clermont-Ferrand

Nom directeur du laboratoire : Sébastien Gandon

☎ Directeur du laboratoire : 0473346854

Mail directeur du laboratoire : [Sebastien.GANDON@uca.fr](mailto:Sebastien.GANDON@uca.fr)

URL LABO : <http://phier.uca.fr/>

Descriptif du laboratoire :

Le laboratoire Philosophies et Rationalités (PHIER) est une équipe d'accueil de philosophie qui compte actuellement sept titulaires. Il développe un programme de recherches sur les rationalités, dans les domaines de la philosophie de la connaissance et des sciences, de la philosophie de la logique et du langage, de l'histoire des systèmes et de la rationalité pratique, dans un esprit comparatiste qui s'efforce de tenir ensemble la philosophie la plus contemporaine et l'histoire de la philosophie. Il a été classé A par la dernière évaluation HCERES (consultable ici <http://phier.uca.fr/article156.html>).

Le centre est équipé d'accueil pour le Doctorat de philosophie et pour le Master « philosophie » au Département de philosophie de l'Université Clermont Auvergne. Le PHIER est également intégré à la [Maison des Sciences de l'Homme](#) de Clermont-Ferrand, avec laquelle il collabore étroitement.

## CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent **impérativement** être enregistrées sur le site internet GALAXIE  
(Clôture des enregistrements sur GALAXIE, le **mardi 26 mars 2019 à 16 heures**, heure de Paris)

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

Les candidats établissent **un dossier papier en 3 exemplaires identiques** (Chacun dans une enveloppe, un destiné à M. le Président de l'Université, deux autres pour les rapporteurs) **qu'ils regroupent pour envoi dans une seule enveloppe** en mentionnant sur chacune des 4 enveloppes leur nom et adresse ainsi que le N° et l'intitulé exact de l'emploi postulé et qu'ils adressent à :

**Université Clermont Auvergne**  
Direction des Ressources Humaines  
Pôle Recrutement & Mobilité  
49, Boulevard François Mitterrand  
CS 60032  
63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

L'ensemble des documents doit être envoyé **par voie postale ou déposé** au plus tard  
à la date du **jeudi 28 mars 2019**  
(Dépôt avant 16 h à l'adresse ci-dessus ou envoi postal avant minuit, **le cachet de la poste faisant foi**)  
**Il vous est vivement conseillé de demander aux services postaux une preuve de dépôt.**

**Tout dossier ou document envoyé ou déposé hors délai sera déclaré irrecevable.**  
**Tout dossier encore incomplet à la date limite d'envoi sera déclaré irrecevable.**

**Le dossier de candidature comporte, à l'exclusion de toute autre pièce non prévue par les textes** (Arrêtés du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des MCF et PU) :

- 1 La déclaration de candidature (Imprimée depuis Galaxie) **datée et signée par le candidat** ;
- 2 Une copie d'une pièce d'identité avec photographie (Recto/Verso) ;
- 3 Un *curriculum vitae* donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés lors de l'audition ;
- 4 Une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés  
- Au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de MCF ;  
- Au 1° de l'article 46 du décret du 6 juin 1984 pour les candidats au concours de PR ;
- 5 Une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu (**Rapport de soutenance de la thèse**), le cas échéant;

*Le document devra être sur papier à entête de l'université et les noms des rapporteurs doivent être identifiables.*

- 6 **Pour les candidats à un poste de professeur d'université**, un exemplaire d'au moins un des travaux, ouvrages, articles, et réalisations mentionnés dans le *curriculum vitae*.  
*Les candidats au concours de MCF devront adresser les travaux mentionnés dans le curriculum vitae uniquement s'ils sont convoqués à une audition.*

**Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.**

En complément des pièces précédentes, **des pièces spécifiques doivent être jointes au dossier** suivant qu'il s'agit d'une candidature au titre de la mutation ou du détachement, ou lorsque le poste est publié au titre d'un autre article que l'art. 26 I 1° ou l'art. 46 1°.

**Le candidat est invité à prendre connaissance des dispositions particulières des arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours, respectivement pour les MCF et les PR.**

**Point d'attention** (Art. 60 Loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état) : **Dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint, les candidats pacsés doivent également établir la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code général des impôts.**

- Pour les pacs établis avant le 01 janvier de l'année civile en cours : Avis d'imposition de l'année N-1 ;
- Pour les pacs établis entre le 01 janvier et le 01 septembre de l'année civile en cours : Déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires.
- À défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit.

#### **Informations complémentaires sur le recrutement :**

Des informations plus complètes dont les profils des postes, les compositions des comités de sélection, les conditions d'audition par visioconférence sont disponibles sur le site web de l'Université Clermont Auvergne : [www.uca.fr](http://www.uca.fr), onglet « Université » puis rubriques « Travailler à l'UCA » et « Recrutement » : <http://www.uca.fr/universite/travailler-a-l-uca/recrutement/>

#### **Suivi dématérialisé du dossier de candidature** **Vous ne recevrez aucun document de la DRH**

Tout au long de la procédure vous pourrez suivre le traitement de votre candidature en vous connectant à l'application GALAXIE. Vous serez alerté par courrier électronique chaque fois qu'une évolution interviendra.

Il appartient au candidat de consulter régulièrement sur GALAXIE l'état d'avancement de son dossier même déclaré recevable et ultérieurement l'état de son classement.

**Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée au service recrutement de la DRH/UCA, le cachet d'arrivée faisant foi.**

**Aucune invitation à compléter le dossier ne sera envoyée au candidat par le service recrutement de la DRH.**